

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

EXTÉRIEUR.

DANEMARCK.

Copenhague, le 2 juillet.

M. le président de Kaas est revenu ici la semaine dernière du voyage qu'il a fait à Dresde.

— Les communications avec la Suède sont toujours entravées; il paraît même que depuis quelques jours les difficultés augmentent; c'est ce qui fait qu'on ne reçoit que rarement des nouvelles de ce royaume.

On sait d'une manière positive, que plusieurs cargaisons très considérables de grains sont arrivées heureusement et sans perte dans les ports de Norvège.

— S. M. a, par un décret du 24 juin, nommé S. A. R. le prince Chrétien-Frédéric de Danemarck, inspecteur de la cavalerie, de l'infanterie et des troupes légères dans le premier district de division des armées de Norvège, et chef du régiment d'arquebusiers d'Aggerhus.

BAVIÈRE.

Munich le 9 juillet.

Il y a eu de nouveau hier dans l'après midi une grande revue au camp. Comme le temps était très-agréable, la reine daigna y assister avec LL. AA. RR. les princesses ses filles. S. Exc. M. le général de cavalerie comte de Wrede fit exécuter quelques grandes manœuvres aux troupes, après quoi elles défilèrent devant la tente où S. M. se trouvait avec LL. AA. RR. et les

ministres étrangers. Une foule immense de spectateurs de tout état s'était rendue au camp. Jamais nos troupes n'ont été plus belles; elles sont composées presque en entier de jeunes gens, qu'à leur esprit guerrier et leur tenue militaire on prendrait pour des vétérans. Les bataillons de troupes de ligne et ceux des légions rivalisent pour le maniement des armes, et on ne peut voir sans étonnement la précision que ces jeunes guerriers ont apprise en si peu de temps à mettre dans leurs mouvements.

Il est arrivé avant-hier plusieurs divisions de cavalerie dans les villages de nos environs; on attend encore de l'infanterie. Le 1.^{er} bataillon de la légion du cercle de l'Isar entretient aujourd'hui dans le camp.

Innsbruck, le 8 juillet.

Le 1.^{er} bataillon du 6.^e régiment d'infanterie de ligne Duc Guillaume, qui formait une partie de la garnison de Thorn, est arrivé ici avant-hier pour y rester en garnison.

Bamberg, le 8 juillet.

Une partie des troupes qui forment la division qu'on nous a annoncée est déjà arrivée ici. L'infanterie de cette division a été mise en quartier dans la ville, où elle observe la plus sévère discipline. On a pris les mesures les plus promptes pour assurer la subsistance de ces troupes. On assure qu'on établira, dans nos environs, un camp qui sera occupé par une seconde division de l'armée d'observation de Bavière.

STATISTIQUE DE DALMATIE.

Coutumes des Morlaques

2.^e article.

Les institutions qui ont l'amitié pour prétexte et le plaisir pour objet ne sont pas rares chez tous les peuples civilisés. Chez les peuples peu civilisés, ces institutions prennent différens caractères, suivant le point auquel la société est parvenue. Elles sont appropriées à l'âge de la civilisation et on les retrouve jusques dans certaines républiques grecques, d'ailleurs très perfectionnées, mais qui les avoient habilement identifiées à la constitution militaire de l'état. Quand Philopomen voulut relever l'énergie de la Grèce mourante, il renouvela l'institution des amis; des anciennes coutumes de la Béotie et de la Macédoine. Nous

avons tant de rapports avec les grecs que je serois fort étonné s'il ne se trouvoit pas quelques frères d'adoption dans nos phalanges comme dans celles d'Épaminondas et d'Alexandre.

Quant à l'amitié, considérée comme institution morale, et pour ainsi dire constituée en religion, il faut convenir que c'est une des loix qui fait le plus d'honneur au cœur humain, et qui témoigne le mieux de cette vérité follement contestée que l'homme a été créé pour l'état social. Hobbes qui aimoit les hommes avec une sensibilité irritable et atrabilaire, et qui n'a conséquemment pas manqué d'occasion de s'indigner contre eux, Hobbes les a calomniés en avançant que la crainte seule avoit rassemblé les premiers individus et déterminé le premier pacte civil. Les relations des hommes entre eux ont été, sans doute, plus ou moins contraintes, plus ou moins modifiées par les

Augsbourg, le 9 juillet.

Plusieurs colonnes de troupes françaises et italiennes traversent dans ce moment le Tyrol pour se rendre, par le royaume de Bavière, à leur destination ultérieure. Ces troupes sont accompagnées de plusieurs régimens de cavalerie remarquables par leur bonne tenue et la beauté de leur chevaux.

Le Tyrol jouit de la plus grande tranquillité, et les habitans manifestent un dévouement sincère au roi.

La levée des conscrits dans tout le royaume se poursuit avec activité, et tous ces jeunes gens partent avec le désir de la gloire; un très-grand nombre s'enrôlent volontairement.

Le corps bavarois de Nymphenbourg est maintenant complet, et présente un très-beau corps d'armée; bientôt l'on ne distinguera plus les colonnes mobiles qui en font partie, de nos vieilles troupes de ligne qui ont fait plusieurs campagnes glorieuses.

On attend le prince-royal de Bavière, qui doit arriver de Salsbourg pour prendre inspection du corps d'armée; et à cette époque il y aura plusieurs grandes manœuvres. On croit même que S. M. pourra bien revenir passer quelques jours à Nymphenbourg. Le gouvernement ne néglige rien pour que l'armée bavaroise soit sur un pied respectable.

Le cours du change de Vienne n'éprouve presque aucune variation.

Nuremberg, le 10 juillet.

Depuis l'armistice, le général en chef des armées combinées a publié divers ordres du jour pour une nouvelle répartition des troupes russes. Elles se trouvaient sur un terrain trop resserré pour subsister facilement; il leur a assigné des cantonnemens où il a jugé qu'elles trouveraient plus de ressources, quoique le pays soit bien épuisé. Une bonne partie a été répartie dans le duché de Varsovie, depuis Posen jusqu'à Cracovie. Le corps du général Lewis, qui était sur la Basse-Vistule, a remplacé à Cracovie et dans les environs le corps du gé-

ral Saken, et celui-ci a pris des cantonnemens qui s'étendent de Czentochau jusqu'aux frontières de la Basse-Silésie.

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

Frankfort le 11 juillet.

On lit ce qui suit dans le *Mercure de Franconie*:
 „Quelque répugnance que j'aie à donner aucune espèce de publicité aux affaires qui concernent mon art, la force des circonstances et un sentiment irrésistible d'humanité me font dans ce moment-ci une loi de déroger à mes principes à cet égard.

Le nombre des médecins qui sont morts depuis quelques mois de la fièvre dite nerveuse, est à peine croyable. Cette terrible maladie a fait des ravages à peu près égaux dans toutes les classes.

J'avance, il y a quelques années, que cette maladie, qui a résisté jusqu'à présent à tous les moyens curatifs, était une inflammation de cerveau, et qu'elle doit être traitée comme telle. Quoique j'aie déjà tâché alors de prouver cette assertion par des faits, le nombre et les résultats n'en parurent pas suffisans pour faire adopter généralement cette découverte. Mais l'épidémie qui regne à présent met la chose hors de doute. Sur 140 malades attaqués de la prétendue fièvre nerveuse, que j'ai traités à l'hôpital-général depuis le mois de février jusqu'à la fin de juin, 130 ont été guéris par de fréquentes saignées et par les moyens curatifs qu'on emploie ordinairement contre les maladies inflammatoires.

Sur les dix malades qui sont morts, le plus grand nombre n'avait été amené à l'hôpital qu'au dernier période de la maladie, et lorsque tous les secours étaient inutiles.

L'exposition de tous les faits relatifs à cette mémorable épidémie, qui fera époque dans l'histoire des fièvres nerveuses, est maintenant sous presse, et sera publiée incessamment.

En attendant, je prie mes collègues qui ont à coeur le soulagement et la guérison des malades dans ces circons-

euls de l'intérêt personnel qui prévaut presque toujours et dans presque tous leurs contrats; mais le rapport de l'ami à l'ami, le sentiment qui nous fait chercher un autre nous même, au milieu de cette foule froide et impassible qui nous entoure, le besoin d'être deux qui tourmente si vivement un coeur neuf, tant qu'il n'a pas trouvé le coeur fraternel qui doit le comprendre, et s'associer indissolublement à tous ses plaisirs et à toutes ses douleurs; cet instinct qui nous agite depuis le berceau et que nous regrettons encore quand l'expérience nous en a péniblement détrompés, je ne croirai jamais qu'il soit factice, et j'aime à penser que Hobbes ne le croyoit pas non plus. Il est certain que c'est l'amitié, l'affection de l'individu pour l'espèce, tel nom qu'on veuille lui donner, qui a fondé la société et qui la conserve. Otez à l'homme cette attraction invincible qui l'entraîne vers l'homme, et la société finira.

Au reste, on sent combien les institutions de ce genre sont difficiles à introduire dans les sociétés usées pour qui toutes les réminiscences de la société primitive sont devenues des objets de dérision. La vieille parenté de l'homme avec l'homme est tellement inconvenante dans nos moeurs que la religion même ose à peine nous en rappeler le souvenir. Que fera donc la politique des modernes qui ne vit que de distinctions et pour ainsi dire que d'étiquette? Il y a cependant une vingtaine d'années tout au plus qu'un jeune enthousiaste qui avoit reçu de la nature une imagination sans règles et qui avoit contracté dans les écoles un amour ridicule pour les institutions des anciens, s'avisa de proposer à la France l'institution des amis. Les coutumes de ce genre ne s'introduisent pas. Elles naissent avec les nations, ou ne s'y introduisent jamais. Il est aussi difficile de faire rétrograder un peuple sur la civilisation et de changer son génie que d'

tances, de ne point traiter la maladie en question comme une fièvre nerveuse, mais comme une inflammation du cerveau, et ils peuvent être assurés du succès.

On trouve des détails plus étendus sur mon système, concernant les fièvres nerveuses, dans les derniers numéros des Ephemérides de Médecine qui paraîtront incessamment.

Bamberg, le 4 juillet 1813.

Le Dr Adalbert-Frédéric Marcus, président du comité de santé bavarois, directeur des Ecoles de médecine, de l'hôpital-général, et membre de plusieurs Sociétés savantes.

INTÉRIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, le 17 juillet.

Magdebourg le 12 juillet 1813.

L'Empereur est arrivé ici aujourd'hui à 7 heures du matin. S. M. est aussitôt montée à cheval, et a visité les fortifications qui rendent Magdebourg une des plus fortes places de l'Europe. S. M. était partie de Dresde le 10 à 3 heures du matin. Elle a déjeuné à Torgau, a visité les fortifications de cette place et y a vu la brigade de troupes saxonnes commandée par le général Lecocq. A 6 heures du soir, elle est arrivée à Wittenberg et en a visité les fortifications. Le 11, à 5 heures du matin, S. M. a passé en revue trois divisions (la 5^e, 6^e, et 6^e bis) arrivant de France; elle a nommé aux emplois vacans, et a accordé des récompenses à plusieurs officiers et soldats.

Parti de Wittenberg à 3 heures après midi, l'Empereur est arrivé à 6 heures à Dessau, où S. M. a vu la division du général Philippon.

S. M. a quitté Dessau à 2 heures du matin, et dès 5 heures, elle se trouvait à Magdebourg, où sont campées les trois divisions du corps du général comte Vandamme.

Aujourd'hui samedi 17 juillet, S. M. l'Impératrice-Reine et Régente a reçu à Saint-Cloud, le comité central de la Société de la charité-maternelle, qui est venu lui présenter le compte et l'état de la situation de cette Société, imprimé d'après ses ordres.

On promet un précis de cet ouvrage, qui contient deux rapports du secrétaire-général et du trésorier-général de la Société, faisant connaître le nombre des conseils organisés dans les départemens de l'Empire, les noms des souscripteurs et des membres de la Société et le tableau des recettes et des dépenses; il est terminé par un rapport des vice-présidentes qui rendent compte de la situation de la Société à Paris, du nombre de familles qui ont été secourues et de l'emploi des 250,000 fr. que l'Impératrice a chargé de distribuer l'année dernière aux pauvres de la capitale.

S. M. s'est entretenue quelque tems avec les membres du comité, a parlé avec une bonté touchante aux dames de la Société; elle s'est informée du nombre des pauvres de leurs attondissemens, des moyens de continuer et d'augmenter les secours dont ils ont besoin. L'approbation et la bienveillance de l'Impératrice sont la plus digne récompense du zèle charitable et des travaux assidus de ces dames; elles redoubleront leurs efforts pour remplir les intentions de leur auguste protectrice, qui acquiert chaque jour par sa douce et attrayante vertu, de nouveaux droits à la vénération et l'amour de tous les Français.

lui donner un autre air et un autre ciel; et Caton n'étoit pas plus déplacé aux fêtes de Flore que ne le seroit un cerle de Paris à la sainte solennité des amis Morlaques.

L'amitié, dit un voyageur connu par l'exactitude de ses observations et la solidité de son jugement (1), l'amitié si sujette à s'altérer parmi nous pour les causes les plus légères, est immuable chez les Morlaques. Ils s'en font une espèce de culte, et en serrent le lien à la face des autels. Le Rituel Esclavon a une bénédiction particulière pour l'alliance solennelle de deux amis qui se choisissent et s'at-

tachent l'un à l'autre devant tout le peuple. Je me suis trouvé présent, ajoute-t-il, à ce touchant spectacle un jour où deux jeunes filles s'unissoient par le titre de *sestrimé* dans l'église de Perussich. La joie qui étincelloit dans leurs yeux, au moment où elle venoit de former cette alliance sacrée, faisoit voir aux assistans toute la délicatesse de sentiment dont est susceptible une âme neuve qui n'est pas encore formée ou pour mieux dire corrompue par la société que nous appelons *civilisée*. Les amis qui sont unis par cette espèce de sacrement s'appellent *Pobratini*, et les amies, comme nous venons de le dire, *Posestrime*; c'est à dire, *demi-frères* et *demi-soeurs*. La langue de l'amitié n'est pas si réservée chez nous; mais l'expansion en est moins sûre. Il semble que le cœur de l'homme perde en sensibilité tout ce que sa politesse gagne en démonstrations et son langage en hyperboles.

(1) L'abbé Fortis, *Viaggio in Dalmazia. Venezia*, 1774, 2. vol. in 4. to cet ouvrage intéressant et plein de notices curieuses mériteroit les honneurs d'une nouvelle traduction, si toutefois on peut appeler traduction la mauvaise copie qu'on nous en a donné en mauvais français, et qui elle-même est devenue assez rare.

PROVINCES ILLYRIENNES

Laybach 28 juillet.

Extrait des minutes de la Secrétairerie d'Etat.

Au Palais de St. Cloud le 26 juin 1813.

NAPOLÉON etc. etc.

Sur le rapport de notre Ministre des finances,

Vu notre décret rendu le 25 avril 1812 pour nos Provinces Illyriennes, qui accorde aux débiteurs de capitaux exigibles dus à d'anciennes confréries supprimées dans l'Istrie et les Iles de Quarnero, la remise d'un tiers de leur dettes, à la charge de payer la moitié des deux tiers restant, dans les 3 mois de la publication dudit décret, avec remise des intérêts échus et de ceux dus pour la première moitié.

Considérant 1.º que les circonstances n'ont pas permis à plusieurs de ces débiteurs de profiter de cette faculté dans le délai prescrit ;

2.º Que les débiteurs des capitaux dus à des convents supprimés dans la dite province, sont susceptibles d'être rangés dans la même classe que ceux des confréries.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Artic. 1.º

Le délai accordé par notre dit décret du 25. avril 1812, est prorogé jusqu'au 1.ºr novembre 1813.

Art. 2.

Les dispositions du présent décret et de celui du

25 avril sont rendues communes aux débiteurs des capitaux exigibles dus aux convents supprimés dans l'Istrie et les Iles de Quarnero.

Art. 3.

Ceux qui ont profité du bénéfice du décret du 25 avril ou qui profiteront du bénéfice du présent décret ne seront passibles de paiement des intérêts que pour la seconde moitié du capital réduit exigible pour les uns et pour les autres au 1.ºr janvier 1814, les dits intérêts calculés à compter du jour de la publication du décret du 25 août.

Art. 4.

Tous ceux qui n'auront pas soldé la 1.ºre moitié à la dite époque du 1.ºr novembre 1813, seront poursuivis pour la totalité de leur dette originaire, tant en capitaux qu'en intérêts, conformément à l'art. 3 de notre décret du 25 avril.

Art. 5.

Notre Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Pour l'Empereur,

et en vertu des pouvoirs qu'il nous a confiés

Signé, MARIE-LOUISE.

Pour copie conforme

Signé le duc de Gaète,

Pour copie conforme

Le Comte de l'Empire, maître des requêtes,
Intendant général.

CHABROL.

LAYBACH, DE L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Les devoirs de deux amis unis par ce noeud respectable, continue notre voyageur, consistent à s'assister l'un l'autre dans le besoin, à s'associer dans le péril, à se venger réciproquement des torts qui ont été faits à chacun d'eux, ou des injures que chacun d'eux a reçues. Quelquefois l'enthousiasme de l'amitié porte un *Probatimé* à hazarder, à perdre la vie pour son ami, et les exemples n'en sont pas rares, quoique la renommée ait fait moins de bruit du dévouement de ces amis sauvages que de celui des fabuleux *Pilades*. S'il arrivoit, chose étrange, qu'un germe d'inimitié jeté entre deux *Probatimés* parvint à se développer, et que leur affection mutuelle se changeât en discorde, tout le pays en parleroit comme d'une nouveauté scandaleuse, toutes les familles s'en affligeroient comme d'un sacrilège; et il ne faut pas dissimuler que cet événement est resté remarqué de temps en temps de nos jours, à la grande affliction des

vieux Mœraques, qui en attribuent le tort au mélange des nations étrangères dont le commerce a corrompu les mœurs antiques et altéré les pieux usages de leurs pères.

Quoique les documens de mon guidé ne s'étendent guères plus loin et que mes recherches particulières ne me fournissent pas beaucoup de détails à y ajouter, je me propose cependant de revenir sur cette institution; au moins pour l'examiner sous quelques rapports nouveaux, et spécialement, quant à son influence sur l'esprit et la littérature de la nation; j'espère que mon lecteur me pardonnera la longueur de ces remarques. Il s'agit de sentimens très-vifs et très-exaltés dont la peinture est goûtée assez généralement, et par ceux mêmes que la nature n'a pas destinés à en éprouver de pareils. On les cherche avec tant d'avidité dans les romans que j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de les trouver une-fois dans la statistique.